

Département du Morbihan
Commune de La Trinité-sur-Mer
Projet de modification n° 1
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Plan local d'urbanisme de la commune a été approuvé par délibération du conseil municipal du 26 décembre 2013.

Par arrêté n°2018-044 en date du 5 avril 2018, M. le Maire de La Trinité-sur-Mer a prescrit la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par arrêté n°2018-106 du 24 avril 2018, le maire de La Trinité-sur-Mer a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n°1 du Plan local d'urbanisme (PLU).

Les modalités de consultation du dossier d'enquête publique sont les suivantes : les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront librement consultables par le public à l'accueil de la mairie pendant 33 jours consécutifs, du 14 mai 2018 au 15 juin 2018 :

le lundi de 9h à 12h , les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h et exceptionnellement le lundi 4/06 de 14h à 17h, le vendredi 18/05 jusqu'à 17h30 et le samedi 9/06 de 9h à 12h.

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la commune <http://www.la-trinite-sur-mer.fr/>.

Commissaire enquêteur : Madame Le Faou Jocelyne a été désignée en qualité de commissaire- enquêteur par le président du tribunal administratif de Rennes par décision en date du 21/03/2018.

Accueil du public : la commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie le lundi 14/05 2018 de 9h à 12h, le vendredi 18/05 de 14h30 à 17h30, le mardi 22/05 de 9h à 12h, le mercredi 30/05 de 14h à 17h, le lundi 4/06 de 14h à 17h, le Samedi 9/06 de 9h à 12h et le vendredi 15/06/2018 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Présentation des observations : le public pourra consigner ses observations écrites relatives au projet de modification du PLU :

- Sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires indiqués ci-dessus,
- Par correspondance à Mme Le Faou, commissaire enquêteur, mairie de La Trinité-sur-Mer, Place Yvonne Sarcey, 56470 La Trinité-sur-Mer,
- Par courrier électronique : enquete.publique@latrinitesurmer.fr

Suite à l'enquête publique : à l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par la commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels et sur le site internet.

Le projet de modification du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulés lors de l'enquête, du rapport et de l'avis motivé de la commissaire enquêteur, sera ensuite soumis au conseil municipal de la commune, autorité compétente pour décider d'approuver la modification du PLU.

Information : Toute information relative à la modification du PLU peut être demandée auprès de Mr François LESNE (Adjoint au maire) par courrier à l'adresse de la commune ou par mail à respurbanisme@latrinitesurmer.fr

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du service urbanisme de la mairie.